
Rapport annuel

Global Harmonie

Fonds commun de placement

FCP de droit Français

1^{er} Janvier 2022 au 30 Décembre 2022

Table des matières

Acteurs3

Informations générales3

Commentaire de gestion5

Politique ESG de Montségur Finance.....6

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR).....6

Informations spécifiques7

Informations sur la rémunération7

Rapport du commissaire aux comptes9

Rapport comptable au 31 décembre 202112

Acteurs

Société de gestion :	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
Commercialisateur :	MONTSEGUR FINANCE 39 rue Marbeuf – 75008 Paris
Dépositaire et conservateur :	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
Centralisateur par délégation :	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 6 avenue de Provence – 75009 Paris
Commissaire aux comptes :	PricewaterhouseCoopers Audit 63 rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Informations générales

Forme juridique :	Fonds commun de placement
L'objectif de gestion :	Le Fonds a pour objectif d'optimiser sa performance sur un horizon d'investissement supérieur à 5 ans, par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire dynamique entre les différentes classes d'actifs (actions et produits de taux). Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle de l'indicateur de comparaison composite : 50 % de l'indice Euro Stoxx 50 NTR (Code SX5T – www.stoxx.com) + 50 % de l'indice Ester capitalisé (Code ESTRON - www.ecb.europa.eu) majoré de 1%. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Stratégie d'investissement :

La gestion active et discrétionnaire du Fonds, centrée sur la constitution d'un portefeuille d'actifs diversifiés, consiste, d'une part, à déterminer, en s'appuyant sur les grandes tendances économiques et les perspectives concernant chaque classe d'actifs, la répartition appropriée entre ces différentes classes d'actifs, puis, d'autre part, à identifier les instruments financiers qui semblent les plus à même de contribuer à la performance globale du Fonds.

Dans ce cadre, l'exposition aux marchés actions sera comprise entre 20 % et 100 % de son actif net sans contrainte de secteur. L'exposition aux marchés actions des sociétés de petite ou moyenne capitalisation demeurera limitée à un maximum de 20% de l'actif net.

Le Fonds sera par ailleurs exposé entre 0 % et 60 % de son actif net aux produits de taux (y compris obligations convertibles), sans aucune contrainte de duration, de sensibilité, de zone géographique, de répartition dette privée/publique et de notation. L'exposition aux produits de taux plus risqués à caractère spéculatif dits « High Yield » ou non notés pourra donc représenter 60 % de l'actif net du Fonds, étant précisé que la société de gestion mène sa propre analyse interne des risques de crédit et de marché.

De façon générale, l'exposition globale du Fonds à des devises autres que l'Euro pourra représenter jusqu'à 100 % de son actif net.

Par ailleurs, même si l'univers global d'investissement s'étend à toutes les zones géographiques, l'exposition du Fonds aux marchés émergents sera limitée à un maximum de 50 % de l'actif net.

L'exposition aux différentes classes d'actifs sera obtenue par des investissements en OPCVM ou en FIA ouverts à une clientèle non professionnelle. Toutefois, le Fonds pourra être directement investi jusqu'à 40 % de son actif net en actions négociées sur un marché réglementé ou organisé et jusqu'à 10 % de son actif net, en titres de créance (à l'exclusion des obligations convertibles) ou en instruments du marché monétaire.

Enfin, dans un but de couverture contre les risques actions, taux et change, le FCP pourra recourir aux instruments financiers dérivés et aux titres intégrant des dérivés simples.

Durée de placement recommandée :

Supérieure à 5 ans.

Commentaire de gestion

2022 : Année morose pour les marchés

Alors que 2021 sonnait le glas de la crise sanitaire et la réouverture progressive des économies, l'année 2022 aura été mouvementée du fait du retour du risque géopolitique et de l'inflation.

L'invasion des troupes russes en Ukraine a marqué le retour de la guerre aux portes de l'Europe. L'annonce de V. Poutine de vouloir annexer par la force des régions ukrainiennes a soulevé l'indignation d'une grande partie de la communauté internationale qui a assuré un soutien militaire et financier à l'Ukraine. En parallèle, les sanctions occidentales envers la Russie, visant à affaiblir et faire plier le dirigeant russe se sont multipliées. Cette guerre aura par ailleurs mis en exergue la dépendance de l'Europe au gaz russe et la difficulté des pays européens à faire face à la réduction des approvisionnements en gaz.

Par ailleurs, les tensions sino-américaines au sujet de Taïwan ont été ravivées avec la visite de la présidente de la Chambre des Représentants, Nancy Pelosi. Alors que Pékin considère Taïwan comme une partie de son territoire à réunifier, les enjeux pour les Etats-Unis sont immenses à la fois sur le plan géopolitique et sur le plan économique pour la fabrication des semi-conducteurs. Le gouvernement américain a d'ailleurs annoncé plusieurs mesures visant à limiter l'accès de la Chine à certaines technologies, notamment à usage militaire. Les conflits géopolitiques ont aggravé les tensions inflationnistes, provoquant une violente hausse des prix de l'énergie, des céréales alors que les chaînes d'approvisionnement n'étaient pas encore pleinement rétablies et que la Chine ne parvenait pas à sortir de la crise sanitaire.

Le choc inflationniste a obligé les banquiers centraux à accélérer leur calendrier de resserrement monétaire tout en veillant à préserver la croissance et la stabilité des marchés financiers.

Les tensions inflationnistes ont ainsi provoqué une violente remontée des taux et mis la « Zone euro » face à un risque de fragmentation entre les Etats. Face à la situation, C. Lagarde a annoncé en urgence la mise en place d'un outil anti-fragmentation pour limiter les écarts de rendements entre les pays cœurs et les pays périphériques de la Zone euro, notamment l'Italie.

L'aggravation de la balance commerciale a également mis à mal l'euro qui est tombé sous sa parité avec le dollar aggravant encore les tensions inflationnistes.

Dans ce contexte, Global Harmonie affiche une performance de -11,94% sur la part A en 2022.

En début d'année, l'exposition actions du fonds s'élevait à 55,6% avec un biais vers les valeurs Growth. Portées par la réouverture des économies et les politiques de soutien des gouvernements, les valeurs de Croissance ont atteint des niveaux records en 2021. Toutefois, l'environnement 2022 fût tout autre. Les politiques restrictives des Banques centrales et la décélération de l'économie chinoise ont fortement pesé sur les marchés actions et particulièrement ces valeurs de Croissance.

L'exposition de la poche actions aux valeurs de croissance via la thématique environnementale et aux petites et moyennes capitalisations a pesé sur la performance du fonds. L'exposition aux actions a ainsi été progressivement renforcée jusqu'à atteindre 62,3% fin mars suite à la guerre en Ukraine. Ce renforcement a notamment été réalisé via le tracker iShares MSCI EMU ESG Enhanced qui constitue l'un des meilleurs contributeurs à la performance de l'allocation.

Les valeurs Value ont été repondérées via le fonds européen R-Co Conviction Equity Value Euro et le fonds actions américaines Fidelity America, tous deux très exposés aux valeurs bancaires qui bénéficient de la hausse des taux.

Par ailleurs, l'exposition aux valeurs minières par le biais du fonds VanEck Gold Miners a bénéficié à la performance du fonds. La position a toutefois été soldée à la fin du mois de janvier.

La duration a été diminuée graduellement en soldant ou allégeant les positions sur les fonds à maturité moyen/long terme ainsi que sur les stratégies décorrélantes telles que les obligations chinoises. Les durations plus courtes ont été préférées notamment par le biais de trackers, à la fois sur les marchés d'émetteurs privés européens et américains. En effet, la hausse des rendements a permis de limiter la sensibilité de la poche obligataire tout en visant des niveaux de rendements attrayants y compris sur les segments les moins risqués. Ces stratégies sont par ailleurs parmi les principaux contributeurs à la performance du fonds en 2022.

Politique ESG de Montségur Finance

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure », SFDR). Montségur Finance a l'ambition d'être un acteur responsable et est devenu signataire des PRI (Principles for Responsible Investment) le 23 mars 2021.

Afin de mieux formaliser la prise en compte de l'importance accordée à la durabilité de ses investissements et répondre aux exigences croissantes des investisseurs et autorités, la société de gestion a mis en place un ensemble de politiques visant à mieux incorporer les risques et opportunités liés à la durabilité à travers l'incorporation des critères ESG dans son processus d'investissement.

L'intégralité de la documentation relative à l'ESG, à la définition de l'investissement durable, à la taxonomie et aux PAI est disponible sur le site internet : <https://www.montsegur.com/fr/>.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Informations spécifiques

Transparence :

A compléter

Commission de mouvement et frais d'intermédiation :

Les actifs étant inférieurs à 500 K€, ils ne sont pas soumis à l'obligation de déclaration « article 173 » au titre de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote :

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

Information relative aux modalités de calcul du risque global :

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour du paragraphe relatif à l'indicateur de référence dans le cadre du changement d'indicateur, auparavant : 50% Euro Stoxx 50 NTR + 50% ESTR capitalisé + 1%, dorénavant : 50% Morningstar Eurozone 50 Net Return Euros + 50% ESTR capitalisé +1%

01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la stratégie d'investissement au regard des dispositions du règlement européen (UE) 2019/2088 dit SFDR . Le fonds relève de l'article 8

01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Ajout du risque opérationnel et du risque lié aux critères extra-financiers (ESG) dans le profil de risque

01/01/2022 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour du risque en matière de durabilité au profil de risque

13/07/2022 : Caractéristiques de gestion : Ajout d'un paragraphe relatif à la Taxonomie

13/07/2022 : Caractéristiques parts (hors frais) : modification des modalités de souscription et de rachat

Informations sur la rémunération

Les politiques et pratiques de rémunération chez Montségur Finance n'intègre pas de critères de performance mais exclusivement des critères qualitatifs et s'applique à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs : gérants, commerciaux, RCCI et fonctions supports.

Le comité de rémunération se réunit au moins une fois par an.

La politique de rémunération de Montségur Finance :

- Est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque ;
- N'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM ;
- Est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société ;
- Est conforme aux OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts ;
- Est conforme aux mandats qu'elle gère et à leurs clients ;
- Comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Les rémunérations chez Montségur Finance s'articulent de la manière suivante :

- La rémunération fixe représente le montant principal du collaborateur au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. Elle est revue chaque année et peut faire l'objet d'une augmentation lors de l'évaluation annuelle ;
- La rémunération variable est basée exclusivement sur des critères qualitatifs pour l'ensemble des collaborateurs. Elle est versée sous forme de prime en une ou deux fois au cours de l'année ;
- Les autres rémunérations sont représentées par un accord d'intéressement et un PEE.

Montségur Finance n'a pas encore formellement intégré d'objectifs en lien avec l'intégration des risques en matière de durabilité dans sa politique de rémunération (au sens de la réglementation 2019/2088 SFDR). Toutefois, Montségur Finance est consciente des enjeux ESG et dans ce cadre, développe des projets et processus qui visent *in fine* à identifier et réduire les risques de durabilité posés par ses activités directes et par les OPC qu'elle gère. Dans ce cadre, la contribution des collaborateurs est qualitativement prise en compte (si applicable) dans les objectifs et les évaluations annuelles.

Le tableau des rémunérations 2022 détaille, par catégories, les montants des salaires fixes et des primes variables.

CATEGORIES	Rémunération Fixe (K€)	Primes 2022 (K€)
Dirigeants	360	33,5
Gestion / Marketing / Commercial	462	127
Supports (dont fonctions administratives et RCCI)	334	46
TOTAL	1 158	206.5



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

GLOBAL HARMONIE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MONSTSEGUR FINANCE
39, rue Marbeuf
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GLOBAL HARMONIE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



GLOBAL HARMONIE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 480 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 008 483. TVA n° FR 76 672 008 483. Siret 672 008 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



GLOBAL HARMONIE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



GLOBAL HARMONIE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Rapport comptable au 31 décembre 2022

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	27 185 587,71	39 390 046,94
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	27 185 587,71	39 390 046,94
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	27 185 587,71	39 390 046,94
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	110 217,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	110 217,00
Comptes financiers	458 247,79	58 038,37
Liquidités	458 247,79	58 038,37
Total de l'actif	27 643 835,50	39 558 302,31

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	28 214 251,39	40 814 760,36
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-171 995,03	-681 083,94
Résultat de l'exercice (a, b)	-432 881,77	-632 539,80
Total des capitaux propres	27 609 374,59	39 501 136,62
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	34 460,91	57 165,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	34 460,91	57 165,69
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	27 643 835,50	39 558 302,31

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	29 563,19	28 410,38
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	29 563,19	28 410,38
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 673,37	5 589,79
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	2 673,37	5 589,79
Résultat sur opérations financières (I - II)	26 889,82	22 820,59
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	517 626,48	699 979,80
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-490 736,66	-677 159,21
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	57 854,89	44 619,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-432 881,77	-632 539,80

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
A	FR0011516848	1,85 % 1,6 % maximum Frais administratifs externes à la société de gestion: 0,25 % TTC maximum Actif net 1- Les frais de gestion financière : Ces frais recouvrent les frais liés à la gestion financière de l'OPCVM, à la délégation de gestion financière, de distribution (y compris les rétrocessions à des distributeurs tiers). 2- Les frais administratif externes à	Actif net

		la société de gestion : Ces frais recouvrent les frais du dépositaire, frais de teneur de compte, frais liés au conseiller d'investissement, frais de commissariat aux comptes, frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, frais d'audit, frais juridiques, frais liés à la distribution.	
R	FR0014000DK7	1,25 % 1 % maximum Frais administratifs externes à la société de gestion : 0,25 % TTC maximum 1- Les frais de gestion financière : Ces frais recouvrent les frais liés à la gestion financière de l'OPCVM, à la délégation de gestion financière, de distribution (y compris les rétrocessions à des distributeurs tiers). 2- Les frais administratif externes à la société de gestion : Ces frais recouvrent les frais du dépositaire, frais de teneur de compte, frais liés au conseiller d'investissement, frais de commissariat aux comptes, frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, frais d'audit, frais juridiques, frais liés à la distribution.	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
A	FR0011516848	2 % de l'actif net
R	FR0014000DK7	2 % de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011516848 A

Néant

Part FR0014000DK7 R

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur les dits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Par la société de gestion en TTC : Néant Par le dépositaire en TTC : - Actions, ETF, warrants : · 35€ France, Belgique et Pays-Bas · 70€ pour les autres Pays - OPC (OPCVM et FIA) : · France / admis Euroclear : 8€ · Etranger : 15 € · Offshore : 150 € - Obligations, TCN : · France 15€ · Autres Pays 25 € - Marchés à terme : · MONEP Futures : 1€/lot · MONEP Options: 0.20 % min 8€ · LIFFE Futures : 2€/lot · US BOT CME Futures : 1.1 \$/lot Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse. Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse. Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le FCP peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un

marché réglementé à prix transparent ou dans un système de négociation multilatérale à des prix transparents, de sorte qu'elle puisse être vendue rapidement à un prix proche de l'évaluation préalable à la vente.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	39 501 136,62	39 092 484,26
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	965 500,85	10 355 991,78
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 527 170,30	-12 184 015,13
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	985 729,86	1 467 294,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 039 823,97	-2 173 215,81
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-64 353,48	-25 785,19
Différences de change	0,00	-4 467,89
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 720 908,33	3 650 009,46
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	33 840,53	3 754 748,86
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 754 748,86	104 739,40
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-490 736,66	-677 159,21
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	27 609 374,59	39 501 136,62

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	458 247,79	1,66	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	458 247,79	1,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD	JPY	JPY				
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	7 318 238,67	26,51	729 748,31	2,64	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			804 955,95
	FR0010784801	MONTSEGUR CROIS.I	804 955,95
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			804 955,95

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-432 881,77	-632 539,80
Total	-432 881,77	-632 539,80

	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	- 374 504,00	-510 046,60
Total	- 374 504,00	-510 046,60
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-58 377,77	-122 493,20
Total	-58 377,77	-122 493,20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-171 995,03	-681 083,94
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-171 995,03	-681 083,94

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-137 552,29	-501 041,54
Total	-137 552,29	-501 041,54
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-34 442,74	-180 042,40
Total	-34 442,74	-180 042,40
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI A	39 419 602,39	36 887,195	1 068,65	0,00	0,00	0,00	-25,26
31/12/2019	C1 PART CAPI A	37 618 389,81	32 904,271	1 143,26	0,00	0,00	0,00	13,41
31/12/2020	C1 PART CAPI A	34 336 187,09	29 680,281	1 156,86	0,00	0,00	0,00	70,38
31/12/2020	R1 PART CAPI R	4 756 297,17	4 697,700	1 012,47	0,00	0,00	0,00	10,69
31/12/2021	C1 PART CAPI A	29 003 692,09	23 779,908	1 219,67	0,00	0,00	0,00	-42,51
31/12/2021	R1 PART CAPI R	10 497 444,53	9 775,441	1 073,85	0,00	0,00	0,00	-30,94
30/12/2022	C1 PART CAPI A	22 113 871,40	20 588,712	1 074,07	0,00	0,00	0,00	-24,87
30/12/2022	R1 PART CAPI R	5 495 503,19	5 776,547	951,34	0,00	0,00	0,00	-16,06

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	105,118000	119 544,78
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 296,314000	-3 668 906,06
Solde net des Souscriptions / Rachats	-3 191,196000	-3 549 361,28
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	20 588,712000	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	842,598000	845 956,07
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-4 841,492000	-4 858 264,24
Solde net des Souscriptions / Rachats	-3 998,894000	-4 012 308,17
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	5 776,547000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	415,07
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	415,07
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	415,07
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	415,07
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0011516848 C1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,72
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	430 611,03
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0014000DK7 R1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,13
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	87 015,45
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	34 460,91
Total des dettes		34 460,91
Total dettes et créances		-34 460,91

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	27 185 587,71	98,46
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	27 185 587,71	98,46
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-34 460,91	-0,12
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	458 247,79	1,66
DISPONIBILITES	458 247,79	1,66
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	27 609 374,59	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			27 185 587,71	98,47
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			3 219 217,81	11,66
TOTAL IRLANDE			2 446 100,96	8,86
IE000L2TO2T2 ISHS EURO CO EUR AC	EUR	524 363	2 446 100,96	8,86
TOTAL LUXEMBOURG			773 116,85	2,80
LU0489337690 XTR FE DEEUREES 1CC	EUR	37 991	773 116,85	2,80
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			23 966 369,90	86,81
TOTAL FRANCE			11 548 876,35	41,83
FR0010590950 LAZ.CRED.FI SRI PVC EUR FCP 3D	EUR	115	1 788 954,95	6,48
FR0010784801 MONTSEGUR CROISSANCE I FCP	EUR	3 785	804 955,95	2,92
FR0011299411 OCTO CR.ISR COURT TER.A FCP 3D	EUR	130	1 368 746,60	4,96
FR0011694264 SOFIDY SELECTION 1 I C FCP3DEC	EUR	1 156,568	1 676 722,89	6,07
FR0011839901 R-CO CONV.CRED.EURO P SI.4DEC	EUR	2 180	2 210 847,00	8,00
FR0011845429 R-CO CONV.EQ.VAL.EUR.P SI.4DEC	EUR	853	1 051 953,72	3,81
FR0012649697 FINALTIS TITANS I FCP 3DEC	EUR	775	910 663,75	3,30
FR0013309234 DAUPHINE MEGATRENDS I FCP 3DEC	EUR	567	737 706,69	2,67
FR0013510286 STRATEGIE REND.RESP.I SI.3DEC	EUR	10 480	998 324,80	3,62
TOTAL IRLANDE			2 001 805,07	7,25
IE00098ZGGO6 ISHS USD COR USD-AC	USD	439 024	2 001 805,07	7,25
TOTAL LUXEMBOURG			10 415 688,48	37,73
LU0144746509 CAND.BDS EURO HIGH YIELD IC 3D	EUR	1 090	1 367 535,80	4,95
LU0155301467 PICT.JAPA.EQ.OPP.JPY CL.I C.5D	JPY	7 070	729 748,31	2,64
LU0318939179 FIDEL.FDS AMER.FD Y ACC USD 2D	USD	123 000	3 206 997,06	11,63
LU0605515963 FIDE.GL.DIVIDEND USD CL.Y CAP.	USD	27 014	604 657,33	2,19
LU0872060503 NORRON SUSPRES HICC	EUR	7 114	710 261,76	2,57
LU1041599405 JPMF INCOME FUND CL.A USD CAP.	USD	13 150,387	1 504 779,21	5,45
LU1681040223 AM.ST.EUR.600 ESG UC.ETF EUR C	EUR	8 491	841 543,01	3,05
LU1863261720 DWS I ESG CT TFCC	EUR	8 900	1 450 166,00	5,25

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques